



Sages-femmes en grève

Manuel de la Sage-femme LIBERALE

Se mettre en GREVE.... :

Plusieurs « formules » possibles....

- _ Grève complète en affichant que l'on ne reçoit que les urgences
- _ Soit sur une période de la journée (1h, 2h)
- _ Soit sur certains actes
- _ Refus de prise en charge dans le PRADO

Prise en charge des patientes ayant besoin mais hors parcours PRADO (signifier au conseiller de l'assurance maladie que l'on est en grève et que donc on ne prend pas en charge

- _ Pas de télétransmission des FSE

Envoyer en dégradé pour les tiers-payant pour ne pas être pénalisé financièrement (le dégradé va nous occuper un peu et nous faire poster quelques enveloppes mais ça obligera la sécu à les ouvrir et à les traiter)

Feuilles de soins papier remise à la patiente.

INFORMER que vous êtes en grève :

Modèle de courrier proposé en annexe

- _ Envoyer un courrier à l'ARS de votre région

Les adresses des ARS se trouvent facilement sur internet (site ARS de votre région)

- _ Envoyer un courrier au ministre de la santé :

Ministère des Solidarités et de la santé

14, avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP





Vous pouvez envoyer le même courrier en mail à DGOS-COM@sante.gouv.fr

_ Envoyer un courrier à votre CPAM (adressé au directeur) de votre région

Adresse facile à trouver sur <http://lannuaire.service-public.fr/> et « dans recherche rapide », entrer : CPAM + nom de votre département

Information des patientes ++++

o Affichage dans les cabinets (vous pouvez utiliser les communiqués de presse fait au niveau national)

o Message sur le répondeur

o Leur proposer d'envoyer une lettre ou une carte postale au ministre de la santé pour soutenir leurs sages-femmes

Contacter la presse régionale

Elle est en général très intéressée pour relayer l'information (plus que la Nationale), comme la plupart du temps elle ne peut « entrer » dans les maternités, elle est très demandeuse d'interview localement DONC avec les sages-femmes libérales